

Département des Yvelines
ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE
CANTON DE GUERVILLE

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

78580 JUMEAUVILLE

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 15 mai 2008
N° 2**

Date de la convocation :
7 avril 2008

Nombre de membres :
9

Présents :
7

Votants :
7

Le quinze mai deux mil huit à 18 heures,
le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, QUINET, CABANILLAS, MOUREAUX, NIVERT

Monsieur : GALERNE

Etaient absentes excusées :

Mesdames : MAILLARD, LINTILHAC

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 11 avril 2008

Le compte-rendu du conseil d'administration du 11 avril 2008 est approuvé à l'unanimité

2. Projets 2008

Arrivée de M GALERNE à 18h15.

Il est prévu très prochainement que les Membres du CCAS aillent rendre visite aux personnes âgées afin de se présenter et de connaître leurs attentes.

Lors de la première séance du nouveau conseil d'administration du CCAS a été débattu des futurs projets qui pourraient être mis en place dès 2008. Ces projets sont maintenant développer comme suivent :

- Remise du colis de Noël après sondage auprès des anciens.

Il a été décidé que seules les personnes âgées de plus de 70 ans seraient concernées, soit environ 66 personnes. Une étude sur le coût sera réalisée par les membres du CCAS et un démarchage auprès de ces personnes sera fait afin de savoir si cela les intéresse sur la base d'un panier comportant :

Mousseux

Vin rouge

Foie gras

Confit de canard

Chocolat

Biscuit.

- Visite prévue par les Membres du CCAS :
 - o aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite.
 - o Aux personnes de plus de 80 ans, soit environ une trentaine, à l'occasion de leur anniversaire, accompagné d'un présent (fleurs ou crémant) d'un montant moyen de 5 € par personne.
- Organiser des rencontres entre les jeunes du village et les anciens. (faire chanter les enfants lors du repas des anciens ou faire venir les anciens au carnaval des enfants)
- Offrir un présent ou un bon d'achat lors d'une naissance. Cette proposition est à revoir.
- Instauration d'un service de distribution de repas à domicile pour les personnes dépendantes.

Une étude a été faite auprès des Collectivités avoisinantes, certaines ont investi dans un véhicule réfrigéré et deux chauffeurs et passent par un restaurateur d'hôpital (coût pour la personne 7,80€), une autre passe par la société de restauration de la cantine scolaire qui est impossible pour le moment à contacter. Se renseigner auprès de l'association de Maule.

3. Questions diverses

Le repas des anciens est maintenu pour les plus de 65 ans et ouvert aux personnes extérieures accompagnantes. Il aura lieu en fin d'année. Les traiteurs vont être démarchés.

Une soirée « orientale » serait organisée en octobre pour renflouer les comptes du CCAS.

Il peut être aussi prévu un spectacle, chanson avec les enfants de l'école ou des goûters.

Une prochaine réunion est fixée au 26 juin 2008 à 18 h 00.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h25.

Le Président,